



Déclaration liminaire CGT SPIP 13 au CSA local du 12 juin 2026

Madame la Présidente du CSA du SPIP des Bouches-du-Rhône,

Le CSA de ce jour se tient dans un contexte où le niveau de lassitude et d'épuisement de vos équipes a été rarement atteint. Il est dédié à l'examen de l'organisation de Baumettes et la prise en charge de la semi liberté sur le MO de Marseille. La charte des temps sera également examinée puisque la note DAP du 24/04/2026 a annulé toutes les déclinaisons restrictives sur le TT, rendant la note départementale en vigueur sur le 13 caduque.

Il y a tout juste un an nous étions réunis afin de valider l'organisation de service du SPIP avec l'ouverture de Baumettes 3 et la sempiternelle question " organisation par cabinet ou par bâtiment?" Trop d'incertitude sur la date d'ouverture, mais aussi sur les profils des détenus et leur établissement d'origine, avaient conduit le CSA à reporter l'organisation de quelques mois. Un an après et 1800 détenus plus tard (sans même avoir encore atteint le pic estimé à 2000 détenus), c'est la Berezina à bord au SPIP Baumettes.. Les agents s'attendaient à affronter la vague avec dynamisme et dans un esprit volontaire mais c'est un véritable marécage qui s'est installé au fil des mois.. au mépris des alertes.. insidieusement.. à coup de décisions mal réfléchies ou prises trop tard, à coup de management frileux le nez dans le guidon, à coup de glissement de toutes les tâches indues que l'établissement délègue ou impose au SPIP, habitué bien malgré lui à absorber encore et toujours... Le moral des agents des Baumettes est inquiétant, nous parlons sans réserve de tous les agents des Baumettes.. personne n'est épargné..

Il n'est pas dans nos habitudes de courber l'échine et attendre que la vague passe... ah non ce n'est pas dans les valeurs de la CGT IP! Combatifs nous l'avons toujours été et nous le resterons même dans les périodes troubles que traverse notre administration. Même quand nous sommes taxés d'entretenir les conflits, de créer les divisions ou de souffler sur les braises... il est certainement plus facile pour une direction dans le brouillard de penser que les représentant.e.s du personnel sont aveuglés par leur démarche militante, plutôt que de tendre l'oreille et faire le pas de côté.

Nous ne ferons aucune concession sur les termes de l'organisation de service qui doit se mettre en place sans délai aux Baumettes. Elle devra s'accompagner du passage en mode dégradé pour les CPIP et les PA sans tarder. Sans soutien de la direction, nous convoquerons une AG et n'hésiterons pas à déclencher le mode dégradé sauvage si tel est le choix des CPIP de Baumettes, comme il avait été nécessaire de le faire sur Tarascon et Aix. Combatifs et à l'écoute disions nous! Dernière urgence : la direction doit absolument sécuriser la place du SPIP sur le CP des Baumettes et prendre conscience des dysfonctionnements qui conduisent aujourd'hui à une déshumanisation des détenus sur cet établissement que plus personne ne doit tolérer. Les CPIP ne peuvent pas être les seuls gardiens de la vision humaniste de la peine et du respect des droits des détenus.

Autre sujet qui animera nos discussions : la SL. Vous savez ce que nous pensons de ces relances interminables des groupes de travail concernant la SL, jusqu'à ce que le projet attendu par la direction soit ENFIN proposé par les équipes. Alors même qu'il manque 12 agents sur le SPIP de Marseille (27 agents pour atteindre le mythe des 60 PPSMJ), que les CPIP en MO ont dépassé cette semaine la barre des 100 PPSMJ/ ETP. Alors même que ce projet se concentre sur les 60 détenus de la SL et vient négliger un peu plus la prise en charge des quelques 4450 autres PPSMJ suivies en MO à Marseille. Alors même que le précédent GT avait acté le maintien de l'organisation actuelle généraliste et préféré s'engager sur un travail de fond plein de promesses.. vous avez préféré garder les vôtres pour la direction d'établissement et du magistrat, en répondant à leurs conditions et en présentant au CSA ce projet de prise en charge qui n'est autre qu'une compilation de tout ce que les précédents GT avaient écarté. Redonner du sens à la PEC des SL et faire confiance à l'expertise de vos agents? Oh Cocagne ! comme on dit à Marseille.. les CPIP peuvent bien avaler une couleuvre de plus.

Le problème c'est qu'à force d'avalier des couleuvres, on finit par s'étouffer. Ce n'est pas seulement la charge de travail qui étouffe vos agents aujourd'hui, c'est la perte de sens, la défiance de l'administration, les désorganisations généralisées et les positions parfois irresponsables de certains directions.

Dernier fait d'arme en date sur le 13 : La situation du MO d'Aix qui ne peut plus être traitée comme une simple difficulté conjoncturelle. Ce service est en souffrance depuis des années. Il a fait l'objet de deux CSA-FS, de multiples alertes de l'ADP, de tracts répétés et d'arrêts maladie qui témoignent tous d'une dégradation continue des conditions de travail. Le dernier tract de notre OS ; qui dénonçait des charges de travail pouvant atteindre 120 personnes suivies par agent, des difficultés relationnelles et organisationnelles avec certains magistrats ; lancé comme une véritable bouteille à la mer par des agents épuisés, a conduit plusieurs CPIP à restituer des dossiers et les PA à renvoyer certaines tâches vers la direction, afin de rendre visible l'impossibilité matérielle de poursuivre dans ces conditions.

Face à cette situation alarmante, la seule réponse que vous avez jugé utile d'apporter a été de discréditer notre organisation professionnelle par un mail aux équipes renouvelant un soutien sans faille à votre chef d'antenne. Malgré les alertes répétées, vous restez définitivement sourde au mal-être de vos agents depuis des mois! Nous passerons également sur la convocation d'un seul agent suite à la remise des dossiers.. Fortement soutenue par ses collègues, cet épisode a davantage contribué à tendre le climat qu'à apporter des solutions.

Dans le même temps, sur ce service, les deux PA continuent à se voir confier des missions d'affectation de dossier, alors même que cette mission essentielle constitue le 1er acte d'évaluation et ne peut incomber à personne d'autre qu'à un DPIP, qui plus est dans le contexte actuel. L'exception Aixoise a assez duré ! Les ASE ne sont pas épargnés et vont devoir assumer les mêmes missions avec un agent en moins, parti en retraite, sans qu'aucun remplacement ne soit prévu.

À ce stade, à Marseille comme à Aix, il ne s'agit plus seulement d'un problème d'organisation de service. Les risques psychosociaux sont pleinement engagés. Les agents seront certainement étonnés d'apprendre que l'inspection qui devait être menée sur Marseille par l'inspecteur Santé Sécurité au travail de la Chancellerie, a finalement été reportée sine die. Nous le sommes également tant l'état des lieux du département était inquiétant lors du CSA FS de janvier. Sur tout le département, l'épuisement professionnel, la perte de sens, la dégradation du collectif de travail et les atteintes à la santé des agents sont aujourd'hui des réalités observables.

L'heure n'est plus aux constats mais à la prise de décisions urgentes permettant enfin de protéger tous les personnels et de rétablir des conditions de travail compatibles avec l'exercice de leurs missions.

Marseille, le 12 juin 2026.